

Code de Licence : FSC-C191791

Code Certificat : SGSCH-COC-090182

Ancien code de certificat : N/A

Titulaire principal du certificat

Nom de l'entreprise: Battistella Company S.r.l.

Nom local : Battistella Company S.r.l.

Adresse: Via Galileo Galilei, 35-31053
ITALY-TV

Site Internet <http://www.battistellacompany.it/>

Statut de certification : Valid

Date de première émission : juin 14, 2023

Dernière mise à jour du statut : juin 14, 2023

Date d'expiration: juin 13, 2028

Zone forestière certifiée : N/A

Normes évaluées : FSC-STD-40-003 V2-1;FSC-STD-40-004 V3-1

Système de diligence No

raisonnable pour le bois

contrôlé FSC :

Produits

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

CATÉGORIE DE PRODUIT:

P2.4.1 Impregnated papers

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

brokers/traders without physical possession

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W7.4 Veneer strips

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

brokers/traders without physical possession

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W8.2.1 Melamine particle board

NOM COMMERCIAL :

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

brokers/traders without physical possession

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.2 Custom furniture

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Secondary Processor

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fraxinus angustifolia, Quercus robur, Fraxinus ornus L., Fraxinus excelsior, Fagus

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

sylvatica L., Quercus petraea

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.3 Tables

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Secondary Processor

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Fraxinus excelsior, Fagus sylvatica L., Quercus petraea, Quercus robur

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.3 Tables

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

brokers/traders without physical possession

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fraxinus excelsior, Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Quercus robur, Quercus petraea

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.4 Beds

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Secondary Processor

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Fraxinus excelsior, Fagus sylvatica L., Quercus petraea, Quercus robur

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.4 Beds

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

brokers/traders without physical possession

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fraxinus excelsior, Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Quercus petraea, Quercus robur

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.5 Couches and armchairs

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Secondary Processor

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fagus sylvatica L., Fraxinus excelsior, Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Quercus robur, Quercus petraea

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.5 Couches and armchairs

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

brokers/traders without physical possession

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.6 Chairs and stools

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Secondary Processor

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Fraxinus excelsior, Fagus sylvatica L., Quercus petraea, Quercus robur

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.6 Chairs and stools

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

brokers/traders without physical possession

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.7 Office furniture

NOM COMMERCIAL :

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Secondary Processor

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fagus sylvatica L., Fraxinus excelsior, Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Quercus petraea, Quercus robur

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.9 Wardrobes

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Secondary Processor

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fagus sylvatica L., Fraxinus excelsior, Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Quercus petraea, Quercus robur

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.10 Cupboards and chests

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Secondary Processor

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fagus sylvatica L., Fraxinus excelsior, Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Quercus petraea, Quercus robur

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.12 Parts of furniture

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Secondary Processor

Produits, Espèces, et détails de la catégorie de produit

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Fraxinus excelsior, Fagus sylvatica L., Quercus petraea, Quercus robur

CATÉGORIE DE PRODUIT:

W12.12 Parts of furniture

NOM COMMERCIAL :

ACTIVITÉ PRINCIPALE :

brokers/traders without physical possession

ACTIVITÉ SECONDAIRE :

PRINCIPALE CATÉGORIE DE SORTIE :

FSC Mix

ESPÈCES D'ARBRES :

Juglans nigra L., Fraxinus excelsior, Fraxinus angustifolia, Fraxinus ornus L., Quercus petraea, Quercus robur

* AVIS IMPORTANT

Les informations et données de certification sont gérées et conservées par l'organisme de certification accrédité qui délivre le certificat. FSC ne donne aucune garantie quant à l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité ou l'actualité des informations, textes, documentations, graphiques et liens fournis.

Les informations et données de certification sont gérées et conservées par l'organisme de certification accrédité qui délivre le certificat. FSC ne donne aucune garantie quant à l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité ou l'actualité des informations, textes, documentations, graphiques et liens fournis.

Les informations et données de certification sont gérées et conservées par l'organisme de certification accrédité qui délivre le certificat. FSC ne donne aucune garantie quant à l'exactitude, la fiabilité, l'exhaustivité ou l'actualité des informations, textes, documentations, graphiques et liens fournis.

Limitation de responsabilité:

1. La responsabilité légale de FSC pour les dommages est limitée comme suit : (i) FSC ne sera responsable que jusqu'à concurrence du montant des dommages généralement prévisibles au moment de la conclusion des présentes conditions en ce qui concerne les dommages causés par une violation par négligence légère d'une obligation contractuelle essentielle (c'est-à-dire une obligation contractuelle dont le respect est essentiel à la bonne exécution des présentes, dont la violation met en danger l'objet du contrat et sur le respect de laquelle vous comptez régulièrement) ; et (ii) FSC ne sera pas responsable des dommages causés par une violation par négligence légère d'une obligation contractuelle non matérielle.
2. La limitation de responsabilité susmentionnée ne s'applique à aucune responsabilité légale obligatoire, en particulier à la responsabilité d'assumer une garantie spécifique ou à la responsabilité pour les dommages causés par une faute intentionnelle ou une négligence grave, ou tout type de dommages corporels causés intentionnellement ou par négligence.
3. Dans la mesure où la responsabilité de FSC est limitée ou exclue, il en va de même pour toute responsabilité personnelle des représentants légaux, des employés et des auxiliaires d'exécution de FSC.